



Communiqué de presse

Créteil, le 5 décembre 2017

L'UPEC et l'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre signent une convention de partenariat

Lundi 4 décembre 2017, Frédéric Gervais, Président par intérim de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) et Michel Leprêtre, Président de l'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, ont signé une convention de partenariat en faveur de la formation et de l'accompagnement dans la réussite des jeunes et des adultes du territoire, du développement économique du territoire et de la recherche et de l'innovation.

L'[UPEC](#) accueille chaque année plus de 32 000 étudiants et actifs de tous les âges, dont plus de 4.000 issus du territoire de l'[Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre](#). L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre bénéficie d'un tissu économique diversifié et équilibré. Avec 123 km², 24 communes et 686 000 habitants, ce territoire est le plus grand de la métropole par sa superficie et son nombre de communes, le deuxième après Paris en nombre d'habitants.

L'UPEC est présente sur le territoire de Grand-Orly Seine Bièvre via l'[IUT de Créteil-Vitry](#) et le [Laboratoire Images, Signaux et Systèmes Intelligents](#) (LISSI), tous deux implantés sur le campus de Vitry-sur-Seine, et le laboratoire [ICMPE](#) (UMR7182) implanté à Thiais.

Depuis sa création, l'UPEC a fait de son ancrage territorial un axe stratégique fort. Outre son rôle en tant que lieu d'accueil privilégié des étudiants du territoire, l'UPEC est engagée dans ses activités de recherche sur des thématiques qui touchent directement aux grands enjeux territoriaux actuels : environnement, rénovation urbaine, santé, emploi etc. A ce titre, elle est membre de diverses structures liées au Territoire Grand-Orly : [Campus Urbain](#), le [Cluster Eau-Milieus-Sols](#), [FuturAge](#), et participe au projet « Aquacampus Confluence » sur le site de l'ancienne usine des eaux de Paris-Ivry.

L'innovation et la recherche contribuent à répondre aux enjeux économiques et sociétaux d'aujourd'hui, en particulier en matière de développement durable, de transition énergétique, de préservation de l'environnement et de bien-être de la population. Partageant des objectifs communs, les deux établissements signifient à travers cette convention leur volonté de travailler ensemble, de poursuivre et d'amplifier les liens et les coopérations engagées notamment dans le cadre de la précédente convention 2015-2016 signée avec la Communauté d'Agglomération Seine-Amont.

Au titre de ce nouveau partenariat, l'UPEC et Grand-Orly Seine Bièvre s'engagent à travailler en commun sur autour de quatre domaines de collaboration prioritaires suivants :

- **L'accueil, la formation et l'accompagnement dans la réussite des jeunes et des adultes du territoire** : Afin de permettre une meilleure connaissance des offres de formation présentes sur le territoire, l'UPEC et Grand-Orly Seine Bièvre s'engagent à renforcer la politique d'information de l'UPEC auprès des populations et des acteurs du tissu socio-économique sur son offre de formation (en formation initiale, continue et en apprentissage). L'UPEC participera à la démarche de Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales (GPECT) de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, incluant la mise en place de formations spécifiques dédiées à l'évolution ou la reconversion professionnelle si nécessaire. L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre s'engage à sensibiliser ses propres services ainsi que ses partenaires locaux à recourir aux étudiants, diplômés et chercheurs de l'UPEC.
- **Le soutien à la recherche, sa valorisation et l'innovation** : trois grands domaines de recouvrement des compétences scientifiques et des besoins d'expertise ont été identifiés : « La santé et les sciences du vivant » ; « Les nouvelles technologies, le numérique et les industries culturelles et créatives » ; « L'ingénierie urbaine, l'environnement et la transition énergétique ». L'UPEC s'engage à favoriser une dynamique partenariale en matière de recherche et développement avec les filières stratégiques de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre. Elle facilitera l'accès des membres de ces filières aux laboratoires de recherche et plateformes techniques, favorisant ainsi l'émergence et le développement de projets de recherche, de développement et d'innovation: projets collaboratifs de recherche, projets d'étudiants entrepreneurs, projets innovants d'entreprises. L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre associera également l'UPEC dans ses initiatives visant à favoriser des expérimentations et applications innovantes intéressant ses domaines d'actions stratégiques.
- **Le développement économique et l'entrepreneuriat** : l'UPEC et l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre décident de travailler ensemble à faire de ce territoire un lieu de vie dynamique et attractif pour la population et les acteurs économiques. A ce titre, les deux signataires s'engagent à mettre en place des actions de soutien et d'accompagnement des initiatives de développement économique des étudiants et des habitants et à favoriser l'implantation de projets porteurs de création d'emplois nouveaux dans le territoire. De nombreuses initiatives et/ou interventions conjointes ont d'ores et déjà été menées : Salon des entrepreneurs, Rendez-vous de l'entrepreneuriat, ateliers du centre de l'entrepreneuriat, Comité de sélection PEPITE, challenge entrepreneurial de l'IUT de Créteil-Vitry.
- **Le partage de réflexions stratégiques et la mutualisation de connaissances et des moyens d'information, de veille et de communication sur les sujets d'intérêt commun** : De façon générale, l'UPEC et l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre affirment leur volonté de participer mutuellement aux réflexions stratégiques de chaque entité en apportant l'expertise qui les caractérise sur les sujets d'intérêt partagés. Les domaines de compétences communs aux deux signataires constituent des points privilégiés d'échanges : le développement des filières innovantes, le développement local, l'économie sociale et solidaire, le réseau des médiathèques, l'aménagement, l'environnement, etc.



À propos de l'UPEC

Avec 7 facultés, 4 instituts, 3 écoles, 1 observatoire et 32 laboratoires de recherche, l'Université Paris-Est Créteil est présente dans tous les domaines de la connaissance depuis 1971. Les enseignants-chercheurs et les enseignants forment chaque année plus de 32 000 étudiants et actifs de tous les âges. Actrice majeure de la diffusion de la culture académique, scientifique et technologique, l'université dispense un large éventail de formations dans plus de 300 disciplines, de la licence au doctorat. Son offre de formation large articule excellence académique et professionnalisation des usagers. L'UPEC offre ainsi un accompagnement personnalisé de toutes les réussites, grâce à des parcours de formation initiale, des validations d'acquis et la formation continue, ou encore par le biais de l'apprentissage. Elle a contribué à créer le CFA Sup 2000, premier CFA universitaire de France, et compte aujourd'hui plus de 1800 apprentis. Elle est, depuis de nombreuses années, parmi les 10 premières universités en termes d'effectifs d'adultes en reprise d'études.

A propos de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre

L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre créé au 1er janvier 2016 dans le cadre de la mise en place de la métropole du Grand Paris est un établissement public de coopération intercommunale situé au sud de la Métropole, sur les départements de l'Essonne et du Val de Marne. Avec 123 km², 24 communes et 686 000 habitants, ce territoire est le plus grand de la métropole par sa superficie et son nombre de communes, le deuxième après Paris en nombre d'habitants.

L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre est un territoire à forts enjeux métropolitains avec des atouts exceptionnels : une connexion à l'international avec l'aéroport d'Orly, un réseau de transports en commun dense, le plus grand marché de produits frais au monde avec le MIN de Rungis, des axes routiers structurants avec notamment les autoroutes A6, A10, A86, plusieurs millions de m² d'immobilier d'entreprise programmés.

Ce nouvel établissement public exerce de plein droit, entre autres, les compétences suivantes : Développement économique / Politique de la ville / Eau et assainissement / Gestion des déchets ménagers et assimilés / Elaboration d'un plan local d'urbanisme / Elaboration d'un plan climat-air-énergie / ...

Contacts

UPEC
Bénédicte RAY – LE CORRE
benedicte.ray@u-pec.fr
01.45.17.44.95 – 06.13.02.55.98
www.u-pec.fr

EPT Grand-Orly Seine Bièvre
Frank Bayard
frank.bayard@grandorlyseinebievre.fr
01.69.57.80.45
www.grandorlyseinebievre.fr
